

Organiser le travail

Régis Lassalle élève une quarantaine de mères Blondes d'Aquitaine à Lasseube. Cet atelier cohabite avec son activité de vigneron : 3.3 hectares de vignes en AOC Jurançon. L'éleveur a mis au point une organisation millimétrée entre ces deux ateliers et obtient ainsi de solides résultats techniques sur son exploitation.

Des vêlages groupés sur 4 mois

En 2017, Régis prend la décision de grouper les vêlages de septembre à décembre pour concilier l'activité viticole (exigeante en temps au printemps et en été) avec l'atelier de bovins viande. L'impact sur les résultats est net : en 2009, 40 naissances pour 61 vaches et un IVV de 440 jours, et en 2020, 40 naissances pour 39 mères et un IVV de 383 jours !



L'organisation des vêlages permet aussi d'avoir des lots d'animaux de statut physiologique (gestante / prépa vêlage / allaitante) homogène et de distribuer une ration adaptée.

Ration sous surveillance

La période de reproduction est un enjeu crucial chez Régis. En effet, en 3 mois se joue la productivité de l'année. Pour assurer une bonne fertilité des vaches, la ration est calculée puis ajustée selon les analyses de fourrages, systématiques. La méthode Obsalim® est appliquée pour la distribution et les ajustements réguliers.



Ration des mères à la rentrée à l'étable (pleine période de vêlage), pendant 80 jours (jusqu'à confirmation des gestations des ¾ du troupeau) :

Ensilage Herbe 9 kg (13% MAT / 0.74 UFL)	1.5 kg MGH maïs grain humide
Ensilage de maïs 10 kg	1.2 kg tourteau (70% soja/30% colza)
Foin 5.5 kg (8% MAT / 0.65 UFL)	150 g CMV 30 g sel

Ration des mères après confirmation de gestation des ¾ du troupeau :

Ensilage Herbe 8 kg (13% MAT / 0.74 UFL)	0 kg MGH maïs grain humide
Ensilage de maïs 13 kg	500 g tourteau (70% soja/30% colza)
Foin 5.5 kg (8% MAT / 0.65 UFL)	150 g CMV 30 g sel

Suivi des croissances par la pesée

Régis s'est lancé dans la pesée mensuelle de ses animaux cet automne. Grâce à l'aménagement judicieux de son bâtiment, il pèse lui-même à l'abri et en toute sécurité pour lui et ses animaux.



Les poids sont un véritable outil d'aide à la décision : suivi du démarrage des veaux, ajustement de la ration des veaux et des mères, connaissance du potentiel laitier des mères (sélection), ajustement du sevrage, suivi des GMQ de broutards repoussés et repérage des animaux aux faibles croissances.

Ce travail permettra également de générer des index génétiques sur les vaches de l'élevage, facilitant des accouplements adaptés.

L'éducation des génisses



Le groupe de génisses reste le même jusqu'au vêlage à 3 ans. La croissance est suivie par la pesée mensuelle. La méthode Souvigné est appliquée depuis 3 ans à toutes les génisses au sevrage. Attachées 8 heures deux jours consécutifs, elles deviennent calmes et sociables.

Dès leur première année, les génisses sortent sur les parcours autour de la stabu, en passant la nuit en bâtiment et avec une ration de croissance quotidienne. Ainsi, l'immunisation contre les parasites commence au plus tôt, et elles démarrent leur éducation du pâturage.

Des coproscopies pour le paramphistome

Régis réalise des copros chaque automne sur les génisses, les 1^{er} vêlage et sur un lot de vaches "sentinelle" pour surveiller le taux d'infestation en paramphistome. Le traitement est adapté selon les résultats.

Esprit d'innovation : les colliers détecteurs de chaleurs

Ces colliers permettront en premier lieu d'accompagner la surveillance des vaches aux chaleurs discrètes, et diminuer ainsi le recours aux spirales.

Un suivi de l'activité permettra par ailleurs de prévenir certaines pathologies sanitaires.



Assolement :

45 ha de Prairies Pâturées et ensilées, 2 ha de parcours
5 ha de maïs ensilage et 9 ha de maïs grain sec

Résultats techniques 2020 :

Nombre de vaches présentes : 39.5
Nb vêlages : 39 dont 100 % IA
IVV : 383 j **Mortalité** : 2.6 %
Age 1er vêlage : 37 mois
Taux renouvellement : 38%

} Une productivité
numérique globale
de 99 % !

Ventes d'animaux :

9 Broutards Mâles : 295 kg – 5.9 mois
8 Broutards Femelles : 280 kg – 5.9 mois
20 Vaches de réforme < 9 ans : 526 kg carc – 5.7 ans
1 vache de réforme > 9 ans : 518 kg carc – 15.8 ans
Une PBVV de 23.5 tonnes de viande ; soit une 348 kg / UGB

Le point fort « Une bonne valorisation des réformes »

Une partie des vaches de réforme est valorisée avec des enseignes commerciales, créant une forte plus-value. Régis travaille majoritairement avec des vaches de moins de 9 ans afin de trouver le meilleur compromis entre potentiel d'engraissement et valorisation. En 2019 les 9 vaches de réformes ont été vendues à un prix carcasse moyen de **5.35 € /kg**.



Régis LASSALLE

à Lasseube (64)

Mener efficacement son troupeau



Journées Techniques Bovins Viande 2021

2 mars 2021